

NATURE DU FINANCEMENT

1- Le mode de financement Capital-risque

Objet du financement : investissements

- Montant : 2 000 000 à 40 000 000 FCFA
- Durée : 5 ans
- Commission : 5% l'an
- Dénouement : 5 ans

2- Le mode de financement Prêt participatif

Objet du financement : renforcement de fonds propres

- Montant : 2 000 000 à 10 000 000 FCFA
- Durée : 5 ans maximum
- Taux d'intérêt : 5 % l'an
- Différé : 6 mois maximum
- Remboursement : trimestriel ou semestriel ;
- Apport personnel : 15 % minimum du coût total du projet
- Part du FBDES : 10% au moins.

3- Le mode de financement Compte Courant d'Associés

Objet du financement : renforcement de fonds propres

- Montant : 2 000 000 à 10 000 000 FCFA
- Durée : 5 ans maximum
- Commission : 5 % l'an
- Dénouement : cinq ans
- Part du FBDES : 10% au moins.

N.B. : Le cumul des trois (03) types de financement ne doit pas dépasser cinquante millions (50 000 000) F CFA

Contact

Tél. : +226 25 37 60 26

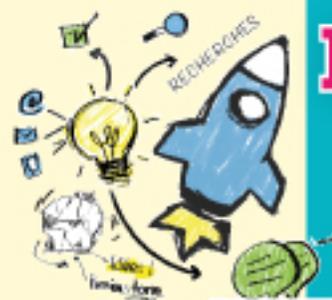
www.fbdes.net • www.burkinastartups.net



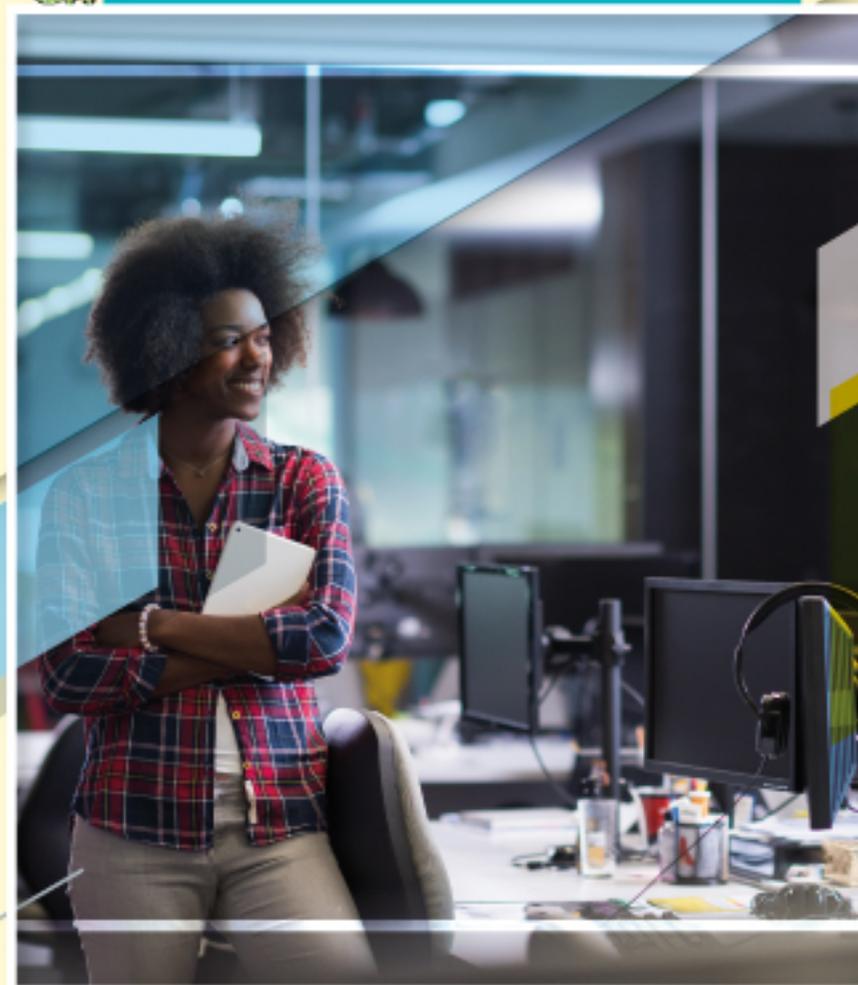
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DU DÉVELOPPEMENT



FONDS BURKINABÈ DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



BURKINA' ★ ★ ★
START UP



LE FONDS BURKINABÈ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Le programme Burkina Startup consiste à identifier des opportunités d'investissements, c'est-à-dire des « startups » présentant de belles perspectives de croissance et à la recherche de fonds, à y investir (typiquement lors d'une des premières levées de fonds), puis à les accompagner dans leur croissance.

En outre, le FBDES apportera des conseils et des formations aux « startups » sur lesquelles il mise, notamment en leur donnant des expertises technique et managériale.

Il s'agit de nouer des relations d'affaires entre les jeunes entrepreneurs et les seniors expérimentés afin de créer une complémentarité à même de favoriser la réussite des entreprises créées.

PUBLIC CIBLE

Les jeunes présentant une idée originale de projet, un projet innovant ou une startup de moins de cinq (5) ans.



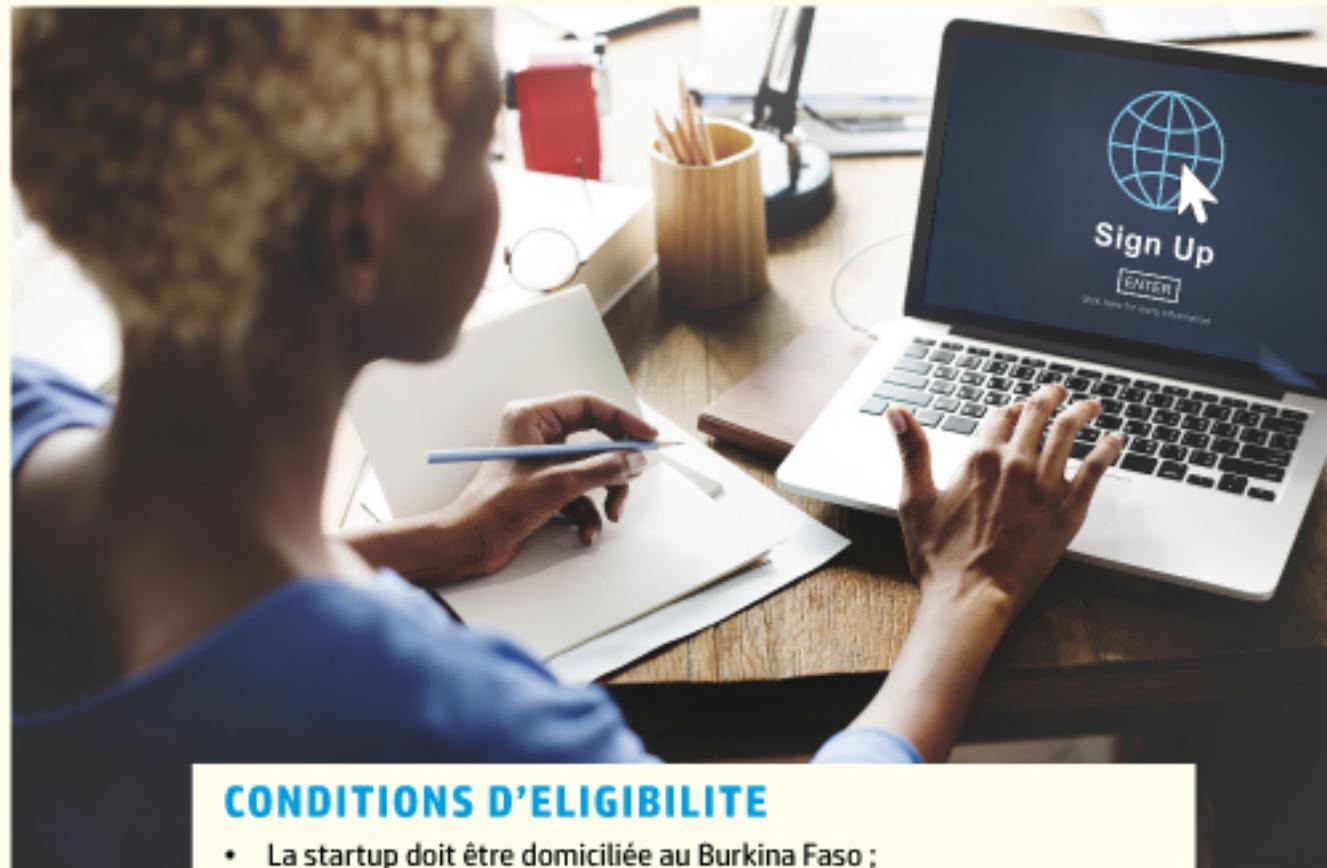
OBJECTIFS

L'objectif global du programme :

- favoriser la naissance et l'émergence de PME structurantes et innovantes à travers un mécanisme nouveau de financement adapté à l'auto-emploi.

Les objectifs spécifiques du programme :

- améliorer les conditions d'accès au financement des PME/PMI ;
- contribuer à la création de cents (100) PME innovantes et viables par an ;
- contribuer à la création de dix mille (10 000) emplois directs.



CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- La startup doit être domiciliée au Burkina Faso ;
- la startup doit présenter un projet d'entreprise immédiatement réalisable ou en phase de croissance (moins de 5 ans d'existence) ;
- la startup doit proposer une solution technologique commercialisable et représentée un potentiel de marché significatif au Burkina Faso ;
- l'équipe de management de la startup doit être composée d'au moins deux (02) personnes.

PROCEDURE

La procédure de sélection des startups :

- appels d'appels à projets ;
- dépôt de candidature sur une plateforme via l'internet ;
- présélection des projets par un Comité de présélection ;
- sélection des startups par un Comité d'experts chargé de la sélection et de la due diligence financière ;
- valorisation des startups retenues ;
- levée de fonds et bouclage du coût des projets ;
- assistance et accompagnement des startups retenus.

DUREE

Le programme dure sur cinq (5) ans (2017-2021)